



N° 17

Le 21 janvier 1991

M. CLARK CONDAMNE VIVEMENT LA VIOLENCE EN LETTONIE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a vivement condamné aujourd'hui l'utilisation brutale et injustifiée de la force militaire contre le peuple et le gouvernement démocratiquement élu de la Lettonie.

«Les Canadiens sont aussi scandalisés que je le suis par ce comportement atterrant et répréhensible, a déclaré M. Clark. Les autorités soviétiques m'ont envoyé une communication samedi, mais elles n'ont malheureusement pas agi pour réduire la tension.»

M. Clark a invité à nouveau les autorités soviétiques à faire preuve de modération et à éviter de nouveaux bains de sang. Il les a incitées à rechercher des solutions négociées conformes aux principes démocratiques et à leurs obligations internationales.

«Notre appréhension devant l'escalade de la violence dans les États baltes a été vigoureusement communiquée au ministre des Affaires étrangères de l'URSS par l'ambassadeur du Canada à Moscou, ainsi qu'à l'ambassadeur soviétique à Ottawa», a ajouté M. Clark.

Le Ministre a souligné que si les autorités soviétiques ne prennent pas rapidement des mesures pour faire cesser ces actions répressives, nos relations bilatérales en seront davantage affectées. Le Canada réexamine actuellement son offre d'une assistance technique, ainsi que la nouvelle ligne de crédit de 150 millions de dollars de la Société pour l'expansion des exportations consentie à l'URSS pour l'achat de denrées alimentaires.

M. Clark a répété que le Canada consultait actuellement ses alliés de l'OTAN et les pays amis au sein de l'ONU et de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe afin de trouver des moyens efficaces d'appuyer, à l'échelle internationale, le droit légitime des peuples des États baltes à décider eux-mêmes de leur avenir.

M. Clark a déclaré que le Canada chercherait à trouver des moyens concrets d'aider les États baltes, notamment par des contacts officiels plus nombreux et une aide technique directe plus importante.

Un agent de l'ambassade du Canada reste dans la région pour fournir une aide consulaire aux Canadiens et assurer une voie de communication. Les fonctionnaires d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada maintiennent des contacts permanents avec des représentants des communautés baltes du Canada.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada
(613) 995-1874